

DEMANDE DE PERMIS DE ROULOTTE TEMPORAIRE

COORDONNÉES DU DEMANDEUR

Nom du demandeur	
Adresse électronique	
Adresse postale	
# téléphone	
# cellulaire	

COORDONNÉES DE L'IMMEUBLE

Nom du ou des propriétaire(s)	
# lot	
Adresse de l'immeuble	

DESCRIPTION DE LA ROULOTTE ET DU SÉJOUR

Type de roulotte <small>(Roulotte, fifth-wheel, tante roulotte, etc.)</small>			No d'immatriculation		
Marque			Couleur		
Muni d'un réservoir d'eau usées	Oui	Non	Année de Fabrication		
Date d'installation		Date de retrait		Nombre de jours	
Date d'installation		Date de retrait		Nombre de jours	
Date d'installation		Date de retrait		Nombre de jours	
Date d'installation		Date de retrait		Nombre de jours	
Date d'installation		Date de retrait		Nombre de jours	
Date d'installation		Date de retrait		Nombre de jours	
Présence d'une installation septique sur le terrain	Oui	Non	Présence d'une toilette sèche sur le terrain	Oui	Non

Note : Pour l'installation d'une roulotte sur un terrain dont vous n'êtes pas propriétaire, vous devez fournir une procuration du propriétaire vous autorisant à installer une roulotte sur ce terrain.

La durée maximale pour l'installation d'une roulotte temporaire est de 30 jours au Domaine des Appalaches (Vill-1) et 6 mois pour les autres zones où c'est autorisé.